



Veüe de la grande salle du palais de Poitiers bastie par Jean duc de Berry.
Par Louis Boudan, 1699 (BNF, Collection Gaignières)

Journée d'études

La grande salle et ses abords : contribution à l'étude des résidences palatiales et élitaires (XIe-XVIe s.)

**Séminaire thématique organisé dans le cadre du Master 2 Mondes médiévaux,
sous la coordination de Nicolas Prouteau (CESCM)**

30 avril 2019 – 9h / 17h

**Lieu : Poitiers, faculté des Sciences humaines et arts, hôtel Berthelot, salle
Crozet – 24 rue de la chaîne – Bât. E13**

Compte-rendu rédigé par Jocelyn Martineau le 3 mai 2019

Des journées thématiques sur les palais et grandes salles avant un colloque en 2022

L'objectif de cette journée d'étude consacrée à la grande salle des résidences palatiales et élitaires des XIe-XVIIe siècles, organisée le 30 avril 2019 au Centre d'Etude des Sociétés et Civilisations Médiévales à Poitiers, était de revenir sur la terminologie et les fonctions des espaces palatiaux. Depuis l'époque carolingienne, le terme d'*aula* s'applique à la grande salle cérémonielle du palais royal comme à celle de la résidence élitare et aristocratique. L'*aula*, c'est le lieu privilégié de l'exercice et de la représentation du pouvoir. C'est aussi un lieu d'hommage, de conflits et de revendication du pouvoir. Les deux termes de *palatium* et *aula* étant polysémiques et parfois même interchangeables, il paraissait important d'en préciser les contours et les usages. Les médiévaux ont d'ailleurs inséré différentes distinctions à partir du XIIe siècle en vue de mieux qualifier les lieux : distinction verticale avec *aula superior* et *inferior* dans le cas d'un bâtiment à deux étages, qualificatifs pour distinguer différentes salles dans un même complexe : *magnam aulam*, *parvam aulam* ou encore précisions liées au pouvoir ou la juridiction occupant les lieux : *aula regis*, *aula senescallis*, *aula constabularis*, *aula episcopis*...etc.



**Fig.01 : Couronnement du roi Harold II d'Angleterre en son palais.
HIC RESIDET HAROLD REX ANGLORUM (Ici siège Harold, roi des Anglais)
Tapisserie de Bayeux, scène 29.**

Depuis les travaux de Michel de Bouärd sur Caen, Annie Renoux sur Fécamp, Jean Guérout sur le Palais de la Cité, Jean Chapelot sur Vincennes ou encore Hervé Mouillebouche sur Dijon, les connaissances sur les palais ont considérablement évolué. Les récentes fouilles programmées et préventives démontrent, si besoin était, la vitalité des recherches dans le domaine. Excepté de rares cas, on fouille cependant plus souvent l'*aula inferior* et les bâtiments annexes à la grande salle que la grande salle de réception elle-même. A travers l'énorme bibliographie composée d'excellentes monographies, on peine cependant à trouver des synthèses régionales ou par types d'édifices. On aimerait ainsi voir fleurir des synthèses sur les grandes salles épiscopales, les salles de justices mises en place par les pouvoirs publics ou encore un ouvrage collectif sur les ensembles palatiaux aux Xe-XIIe siècles dans l'espace ligérien ou aquitain. L'organisateur espère que cette journée permettra aux participants de comparer et d'échanger sur ce thème et appelle de ses vœux la poursuite de ces journées thématiques sur les palais et grandes salles dans les années à venir et l'organisation d'un colloque sur le sujet en 2022.

Pierre Papin (Service archéologique d'Indre-et-Loire) : La découverte d'une aula des comtes d'Anjou du XI^e. au château de Loches. Résultats des récentes fouilles programmées (2013-2018). Fouilles programmées pluriannuelles, Indre-et-Loire, région Centre Val de Loire.

Un exemple de salle comtale implantée à l'opposée de la grande tour

La fouille partielle de l'aula du château de Loches, en Touraine, a permis de révéler une salle de 16m de large et de 34 m de long, pour une surface totale de 562 m². Insérée par Foulque Nerra dans un angle d'un castrum antique, il s'agit d'une salle de plain pied légèrement encavée d'environ 10 m de haut, couverte par une charpente de 16 m de portée sans support intermédiaire. La nature de sa construction en moyen appareil de tuffeau, ses dimensions hors norme et son emplacement à l'entrée du site, font de cet édifice de la première moitié du XI^e siècle, un ensemble architectural de grande taille sans doute expérimental pour l'époque, dont la stabilité semble rapidement poser problème. On en veut pour preuve l'adjonction d'une série de contreforts contre les murs gouttereaux dans le courant du XII^e siècle, sans doute pour corriger des problèmes structurels majeurs, la charpente reposant sur des murs relativement fins. Cette grande salle est finalement l'équivalent de celles d'Angers, de Tours ou de Caen, et doit appartenir à un programme résidentiel plus étendu comprenant la triade habituelle aula-capella-camera, sans que l'on sache où se trouve la camera ou les bâtiments domestiques, écuries, maréchaleries... Mais pourquoi une salle ici à l'opposé de la turris monumentale, pour quel usage ou quelle fonction élitaine ? Mystère. L'absence de mobilier en contexte clos, telles que des fosses dépotoirs ou des latrines, ne permet pas de trancher la question.

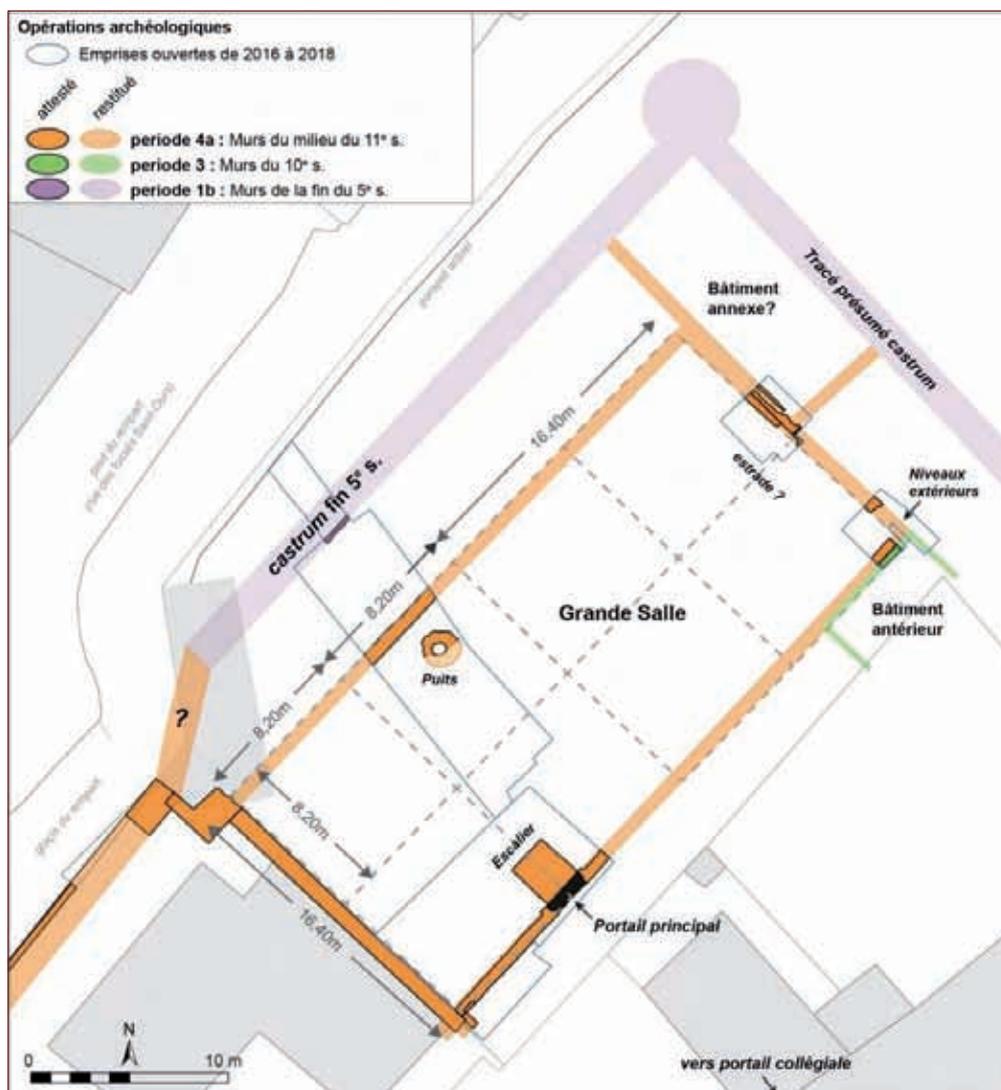


Fig.02 : Loches. Plan de la grande salle du XI^e siècle découverte et fouillée entre 2016 et 2019. (Pierre Papin, SADIL 2019).

Les sols de mortier ou de terre battue semblent avoir été régulièrement rechargés et nettoyés jusqu'au quasi abandon du bâtiment dans la seconde moitié du XIIe siècle, sans doute concomitant au déplacement de la résidence comtale à Chinon. A noter que plus de 10000 fragments d'enduits peints du décor d'origine ont été retrouvés dans les remblais datés du XIIe siècle. Il semble s'agir d'enduits peints posés a fresco, technique relativement rares pour l'Europe Occidentale du XIe siècle, peut-être empruntée à Rome à l'occasion d'un pèlerinage de Foulque Nerra. Le décor présente des motifs de frises avec beaucoup de couleurs, des bleus et des verts notamment, avec une palette d'une grande finesse.

Teddy Béthus (Conseil départemental de la Vendée, UMR 7302), Sarah Grenouilleau(CReAAH) et Nicolas Prouteau(CESCM / Université de Poitiers) : La vie de château à Talmont (Vendée) : approche interdisciplinaire d'une résidence comtale et ducal en Bas-Poitou (XIe-XIIIe s). Fouilles programmées pluriannuelles, Vendée, région Pays de la Loire.

Deux grandes salles implantée à l'opposé l'une de l'autre au sein de la même enceinte de pierre, témoins d'une co-seigneurie des bords de mer.

L'étude de bâti et les fouilles successives réalisées au château de Talmont, en Vendée, entre 2003 et 2018, ont largement renouvelé les connaissances historiques et archéologiques d'un site majeur pour l'histoire des résidences élitaires fortifiées du premier Moyen Age. Le premier état datable du Xe siècle, est caractérisé par une grande enceinte ovale probablement constituée d'un talus et d'une palissade, qui renfermait sur 6 ha tant le haut bourg au nord que l'éperon rocheux du château au sud. Une abbaye y est fondée par Guillaume le Chauve vers le milieu du XIe siècle, et attribué à l'abbé Vital formé à Saint-Benoît-sur-Loire. Un massif carré à contreforts d'angle est accolé à une nef antérieure, clocher-porche qui pourrait porter la marque du mécénat d'Agnès de Bourgogne, épouse du comte du Poitou et duc d'Aquitaine qui mène une politique ambitieuse de fondations religieuses. Le développement d'un pôle religieux, de simple chapelle ou collégiale en abbaye plus importante, est un phénomène semble t-il assez courant dans l'histoire de l'architecture médiévale.



Fig.03 : Talmont, vue du bourg et du château depuis le sud.
(Teddy Bethus, CD85, 2018)



Fig.04 : Talmont, vue de la grande salle des XIe-XIIIe siècles en cours de fouille.
(Teddy Bethus, CD85, 2018)

Il préexiste en tout cas à la construction de la grande enceinte de galets qui est élevée a posteriori, dans la seconde moitié du XIe siècle.

L'analyse du cartulaire de l'abbaye Sainte-Croix démontre que l'exercice du pouvoir comtal est plus complexe qu'il n'y paraît à Talmont, le palais et la seigneurie ayant été partagés entre le comte-duc d'Aquitaine d'une part et le seigneur de Talmont d'autre part. Deux espaces auliques se faisaient donc face au nord et au sud : le premier au nord déjà connu et partiellement fouillé dans les années 90, a fait l'objet d'une fouille exhaustive de 2009 à 2018. Le second au sud a été découvert à l'occasion de grands sondages exploratoires réalisés en 2011 et qui ont révélé notamment deux grandes cheminées à hottes coniques monumentales, qui plaident en faveur d'un espace très privilégié. A ces deux salles s'ajoutent une troisième résidence élitaires aménagée dans une forêt et un parc de chasse situés à l'arrière d'un appontement en baie de Cayola dont on conserve quelques pieux sur la grève de galets.

La morphologie du palais fortifié du XIe et de la première moitié du XIIe siècle est profondément modifiée à partir de la fin du XIIe par Richard Coeur de Lion, et surtout par Savary de Mauléon dans le premier tiers du XIIIe siècle. La vieille enceinte de galets du XIe est doublée par une nouvelle enceinte intra-muros flanquée de tours à archères doublée de son fossé interne. Une autre enceinte est construite extra-muros et dominée par le vieux château féodale, selon le principe de commandement des ouvrages défensifs. La salle nord est surhaussée et fortifiée, tandis que la tour maîtresse romane est partiellement obturée par l'adjonction d'un fort massif triangulaire, sorte de bastion dont la pointe est orienté vers le front d'attaque au nord.

La grande salle nord de 230 m², est donc élevée dans la seconde moitié du XIe siècle contre le massif occidental d'un édifice religieux antérieur. La fouille de ses espaces domestiques au rez-de-chaussée, dont les sols et l'architecture évoluent de manière continue jusqu'au milieu du XIIIe siècle, a révélé des fosses de rejets avec du mobilier en contexte clos, qui permet d'étudier le mode de vie à la cour des co-seigneurs au cours du Moyen Age central. Leur culture matérielle est assez commune aux grands ensembles élitaires de l'Ouest de la France. S'y distingue la présence de daims, animal ordinaire du

Proche-Orient vraisemblablement importé ici depuis l'Angleterre pour y être chassé dans les forêts d'Orbestier/Cayola et consommé à la cour du prince. Le nombre minimum d'individus de tessons de céramique baisse drastiquement dans la seconde moitié du XIII^e siècle, pour remonter à partir du XIV^e, ce qui pourrait traduire comme à Loches, une certaine désaffection des lieux sous les vicomtes de Thouars, même si le château continue d'être un pôle de pouvoir majeur pour le littoral atlantique. Mais la concurrence avec les Sables d'Olonne au nord et La Rochelle au sud, semble voir au un effet négatif sur l'activité portuaire de Talmont à l'aube du bas Moyen Age.

Christophe Mathevot (La Diana / ArAr) : Grande salle et aménagements seigneuriaux du réduit sommital du castrum de Couzan (Forez) durant la seconde moitié du XIV^e siècle. Fouilles programmées pluriannuelles, Loire, région Rhône-Alpes/Auvergne.

Un logis seigneurial de la fin du XIV^e siècle au sommet d'un château de montagne.

Bien que ce château de montagne se soit développé du IX^e au XVI^e siècle en plusieurs enceintes concentriques successives, selon un schéma parfaitement adapté au relief fortement escarpé des monts du Forez, la communication s'est concentré sur la personnalité et le programme résidentiel de Guy de Damas, actif à la cour du duc Jean de Berry à la fin du XIV^e siècle. La fouille de la grande salle et l'étude archéologique des élévations de la première enceinte a permis d'identifier une occupation continue sur environ six siècles d'existence, parfaitement datée soit par la fouille et par le mobilier récolté en contexte clos (grande fosse dépotoir utilisée du IX^e au XVI^e siècle), soit par l'analyse dendrochronologique de poutres ou d'échafaudage piégés dans la maçonnerie.

Le programme résidentiel mis en place sous Guy de Damas entre 1350 et 1400 s'installe dans un contexte architectural sommaire et fortement contraint par l'étroitesse de la plateforme tout au sommet de l'escarpement. On y distingue toutefois toutes les fonctions habituelles d'un palais princier au goût du jour, avec un logis divisé en trois niveaux bien distribué tant horizontalement que verticalement depuis la cour intérieure et flanquée à l'extérieur par une seule grosse tour circulaire. Le premier niveau en rez-de-



Fig.05 : Couzan, vue générale du château
(Christophe Matevot, la Diana, 2019)

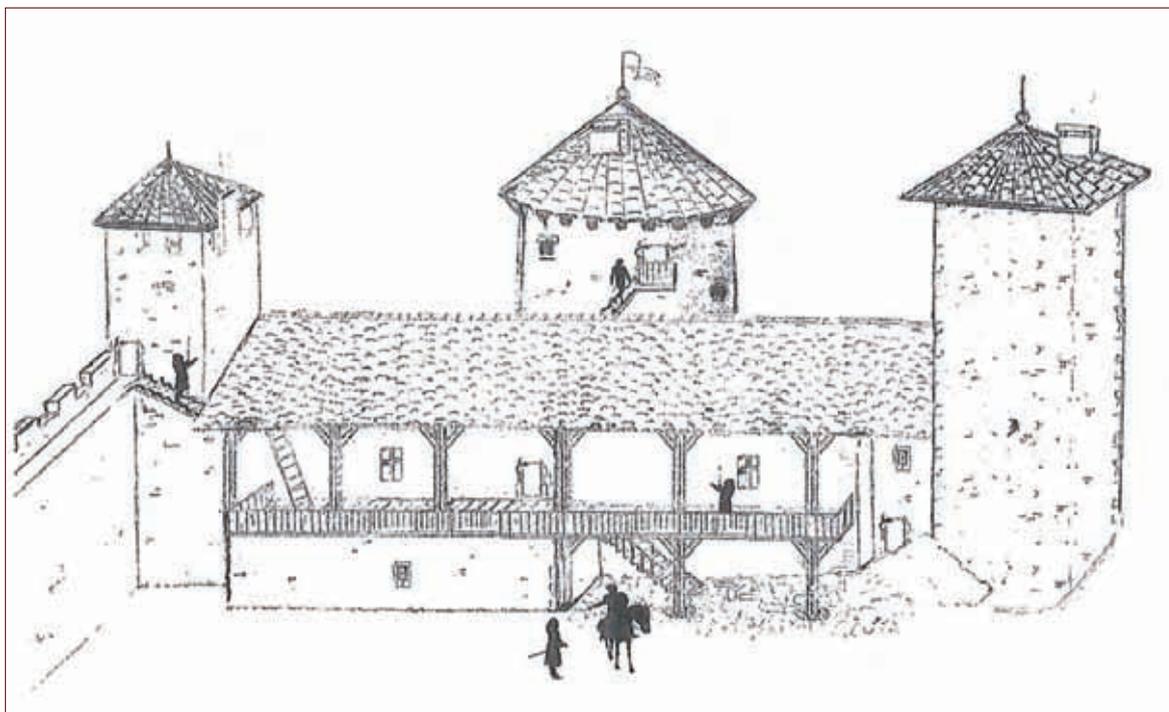


Fig.06 : Couzan, restitution du logis seigneurial au XIVe siècle
(Christophe Matevot, la Diana, 2019)

cour est divisé en trois espaces aménagés en enfilade avec des espaces de stockage sous la grande salle, la cuisine au centre et des espaces domestiques à l'extrémité opposé du logis près de l'entrée du château. Une sorte de porterie flanque l'espace de stockage de la grande salle côté cour. La fouille de cet espace a révélé une collection d'armement de premier plan, éléments d'armure, fers de trait, boulet... qui permet d'identifier ici l'emplacement d'une armurerie, une maison des engins ou un arsenal lié à la garde et à la défense du château à la fin du XIVe siècle. Peut-être à la résidence du garnison du château.

Par ailleurs, la découverte d'une série de supports devant la façade de la grande salle permet d'y restituer une galerie en bois vraisemblablement connectée à la grande salle à l'étage. Le plancher de la grande salle était quant à lui porté par une file de poteaux centraux posés sur des dais en pierre en sous-sol. Elle ouvrait sur une chambre de parement installée dans la tour et sur un espace résidentiel annexe dans le logis.

Bien que sommaire, l'exemple de Couzan démontre que l'escarpement et l'exiguïté des lieux n'étaient pas un frein à l'import d'un programme résidentiel adapté aux goûts du jour, même si l'architecture reste sommaire si on les compare aux grandes constructions réalisées au même moment par les frères du roi Charles V, que ce soit Jean de Berry à Bourges ou Louis Ier d'Anjou à Angers ou à Loches. Mais elle devait être parfaitement adaptée aux conditions et mode de vie d'un seigneur relativement important localement, Guy de Damas, dont le mobilier récolté en contexte archéologique démontre un caractère plutôt martial.

Stéphane Augry (Inrap / CReAAH) et Hugo Meunier (Ville de Laval / CreAAH) : Les grandes salles du palais épiscopal du Mans, héritages et transformations (XIe-XVIIIe s.). Fouille préventive, Sarthe, région Pays de la Loire.

Un cas unique d'aula épiscopale construite à l'extérieur du rempart antique.

Parmi les nombreuses découvertes archéologiques réalisées par l'Inrap entre 2014 et 2018 à l'arrière du chevet de la cathédrale Saint-Julien du Mans, se trouve les fondations de la salle dite synodale du palais épiscopal à l'extérieur du castrum romain. Même si la zone a été fortement érodée par les décapages successifs du terrain depuis le XIXe siècle, les vestiges mis en évidence n'en sont pas moins majeurs tant pour la ville que pour la connaissance générale de la topographie des quartiers canoniaux

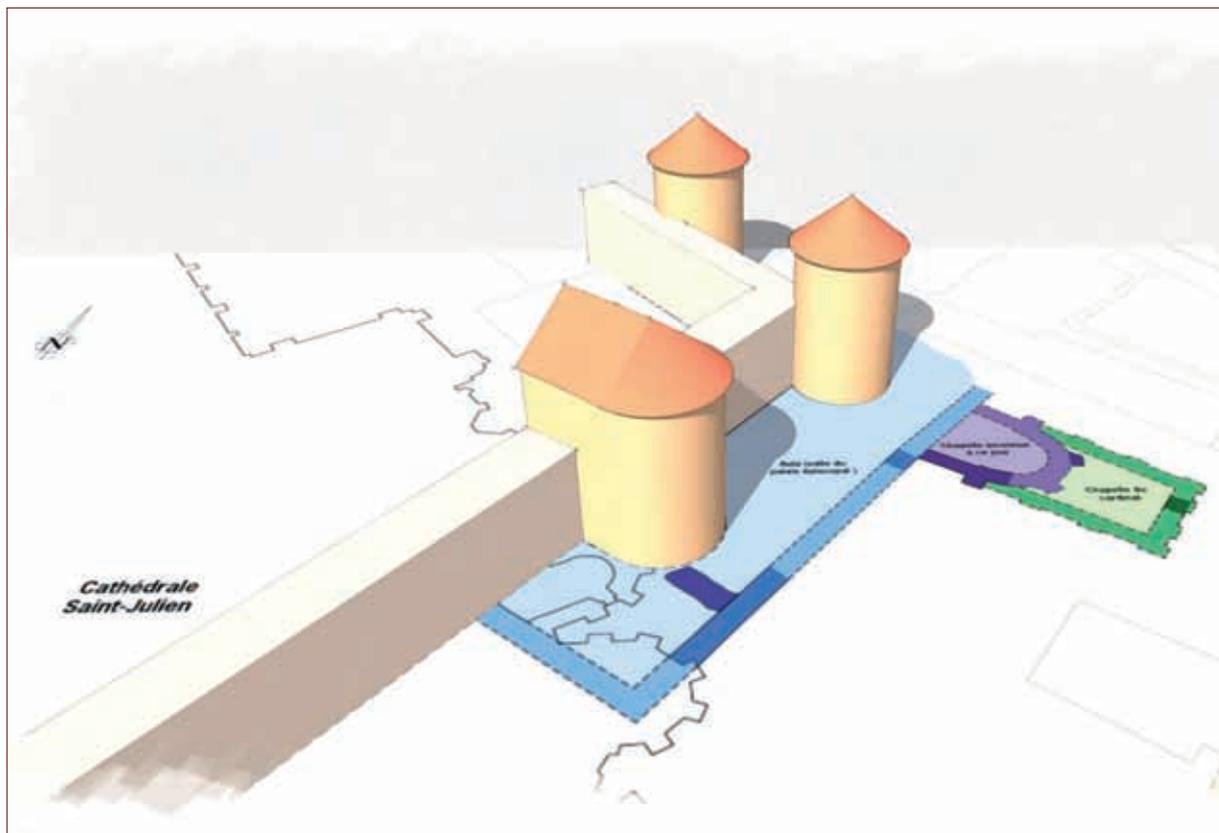


Fig.07 : Le Mans, restitution en bleu du premier état de la salle du palais épiscopal avant la construction du chœur de la cathédrale au XIIIe siècle.
(Stéphane Augry, Fabien Sanz-Pascual, Inrap, 2019)

et épiscopaux de la France médiévale. Un très grand bâtiment de 11 m de large adossé contre la courtine antique, délimite un espace bâti de plus de 500 m² qui pourrait correspondre au palais épiscopal connu tant par des dessins anciens que par des sources écrites médiévales. Son extrémité sud file sous la cathédrale gothique, ce qui caractérise un état antérieur au XIIIe siècle. Un mur pignon retrouvé le long de la chapelle Saint-Joseph identifie quant à lui une reconstruction du bâtiment palatial postérieurement à l'extension du chœur en 1210. Son extrémité nord semble connecté quant à lui à une chapelle ou oratoire à contrefort rayonnant, disposée en retour d'angle.

Les comparaisons extra-régionale et les sources archivistiques, particulièrement riches, permettent de comprendre que le palais de l'évêque, se subdivisait en deux niveaux principaux: le niveau bas abritait les communs tandis que la partie haute devait servir de grande salle épiscopale (aula) associée à une chapelle. La question de l'utilisation de la tour d'angle ou de la tour dite Saint-Joseph comme oratoire se pose également, d'autant qu'un texte précoce évoque une chapelle pour les cisterciens de passage.

Bénédicte Guillot (Inrap Grand Ouest) : Les trois grandes salles du château de Caen. Évolution de l'ensemble palatial entre le XIe et le XVIe siècle. Fouilles programmées pluriannuelles, Calvados, région Normandie.

La question du nombre de salles au sein d'un même château : pourquoi, pour qui et pour quelles fonctions ?

Redécouvert à partir de 1956 à l'occasion des fouilles entreprises par Michel De Bouard, le château de Caen a fait l'objet depuis d'un important programme de travaux de rénovation suivi par différentes opérations archéologiques successives réalisées par des opérateurs et archéologues distincts, de 2004 à 2018. Bénédicte Guillot entreprend depuis une relecture complète de l'espace castral, en tentant de replacer les différents édifices et leurs abords dans leur contexte topographique et chronologique spécifique, du XIe au XVIe siècle. Outre la célèbre salle de l'échiquier datée de l'extrême fin du XIe

siècle et fouillée par Michel de Bouärd avec le complexe palatial du XI^e siècle qui lui était jointif, Bénédicte Guillot a pu découvrir une nouvelle salle construite à la fin du XII^e siècle, adossée contre la courtine, et comportant un bas-côté lié aux services. Elle fait le constat d'un nombre conséquent de salles finalement peu connues et dont la disposition, la chronologie et les dimensions ne facilitent guère l'interprétation. Que dire finalement des salles construites autour de la turre d'Henri I^{er} Beauclerc à partir du XIII^e siècle comme le manoir du Châtelain et la salle à la reine, sans oublier le manoir du roi ou palais du gouverneur, édifié un peu à l'écart ? Le taux de destruction dû aux bombardements de la seconde guerre mondiale, ne facilite pas non plus la tâche.



Fig.08 : Caen. Vue du pignon d'une des deux salles du château fouillées par Bénédicte Guillot (Bénédicte Guillot, Inrap, 2018)